Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1976)
Heft: 352

Rubrik: Le carnet de Jeanlouis Cornuz

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

charge fiscale des cantons les plus riches augmenterait — ce qui est en soi tout à fait acceptable — sans que les ressources des autres cantons ne s'en trouvent modifiées...
L'exercice fiscal de l'Alliance des indépendants est donc finalement fort décevant (laissons de côté les autres aspects du cocktail qu'elle nous offre, de la suppression de l'impôt sur les bénéfices distribués à l'impôt sur l'énergie) : l'idée d'unifier les barèmes fiscaux est un peu naïve, lorsque les ressources et les tâches sont aussi disparates.

Pour une meilleure répartition des tâches

Le premier pas efficace ne serait-il pas dans une réflexion sur la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons, et entre ces derniers entre eux ? Est-il normal que pour certains services indispensables (universités, hôpitaux universitaires, écoles techniques, importantes activités culturelles), des cantons — souvent les moins riches — dépendent d'autres cantons — souvent les plus riches — et que ce soit précisément ces derniers qui, en surplus, reçoivent une aide de la Confédération ? Le transfert de ce type de tâches à la Confédération est une solution qui témoigne en tout cas de peu d'imagination !
Pourquoi les cantons de la Suisse orientale ne prendraient-ils pas ensemble la charge de l'hôpital universitaire de Saint-Gall, les cantons de la Suisse centrale celle de l'Université de Lucerne ? Pourquoi le Tessin ne se verrait-il pas confier certains instituts de recherche ? Pourquoi l'activité culturelle « lourde » resterait-elle confinée en quelques centres ?
Cette redistribution des tâches exige une redistribution des ressources fiscales fort différente de celle que proposent les Indépendants...
Et l'on comprend aussi, dans cette perspective, que le Conseil fédéral ne voie pas ce que l'initiative en question pourrait lui apporter, puisqu'elle n'accroît ni ses ressources, ni celles des cantons, alors qu'aujourd'hui le premier problème des finances publiques est un problème quantitatif. Nous avions indiqué à quelles conditions l'introduction d'un impôt cantonal calqué sur la TVA (taxe à la valeur ajoutée) pourrait être acceptable : outre qu'elle imposerait à juste titre un alourdissement de la charge pesant sur les gros contribuables (pour lesquels la Suisse est aujourd'hui un paradis fiscal), elle mettrait à disposition des ressources nouvelles ; celles-ci devraient être en priorité affectées à des objectifs sociaux, et par exemple au renforcement sensible de la péréquation intercantonale. Voilà qui contribuerait plus efficacement à résoudre un problème qui, mal posé par les Indépendants, mérite pourtant des mesures d'urgence.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Petits d'homme

« Il existe sur Terre une espèce animale où le petit sortant du ventre de sa mère est pris par les pattes de derrière et, tête en bas, battu, jusqu'à ce qu'il hurle, par un adulte. Puis, ayant été retourné en tous sens, il est emballé, et déposé à l'écart. (...) Le petit de cette espèce a le cri le plus rageur et lamentable de toute la faune terrestre... »

J'extrais ces quelques lignes du dernier livre de Christiane Rochefort, « Les enfants d'abord » (« De tous les opprimés doués de parole, les enfants sont les plus muets »), paru cette année chez Grasset. Amusant, irritant, plein de choses vraies, plein de choses fausses... Rompant une lance en faveur de « l'accouchement sans violence », en faveur de la « libération » des enfants...

A propos de libération des enfants, j'ai eu l'occasion, ces derniers temps, de faire la connaissance de disciples d'*Arno Stern* et de son éducation créatrice.

Il y a chez Stern un côté négatif qui ne me plaît guère, qu'on pourrait résumer par les mots : « A bas l'école ! » (considérée comme une institution répressive, détruisant en l'enfant ses pouvoirs créateurs et le menant à n'être qu'un suiveur, un imitateur...). Qui ne me plaît guère : Je suis un maître d'école ! (Et puis, je n'ai jamais eu l'impression d'avoir de bien grands pouvoirs créateurs et il m'est souvent arrivé de préférer *suivre* Victor Hugo ou Keller, éditer le premier et traduire le second, plutôt que de m'« exprimer »).

Mais il y a également un côté positif, qui me semble du plus haut intérêt.
On sait de quoi il s'agit : Avec « l'atelier », offrir à l'enfant un lieu clos, où il sera coupé de tous contacts avec le monde extérieur, où il trouvera des pinceaux, des couleurs, de grandes feuilles de papier qui seront épinglées au mur, lui donnant la possibilité de s'exprimer, favorisant ses facultés créatrices — sans que jamais (c'est cela qui est essentiel) le résultat de son activité soit « jugé » (*c'est mal*, ni même *c'est bien*), sans que jamais ce résultat soit comparé à celui de son voisin, en dehors donc de toute hiérarchisation, de toute comparaison avec un « modèle ». Lui demandant seulement, l'encourageant seulement à aller jusqu'au bout de lui-même, à terminer son dessin, à se libérer de plus en plus, à exprimer ses tendances, ses pulsions profondes. Exigeant seulement qu'il respecte certaines règles : ne pas gêner son voisin, ne pas le critiquer ; tenir son pinceau d'une certaine manière, ne pas « salir », respecter le matériel... Peu à peu se libérer de tous les modèles, de toutes les images propagées par les mass-media. Lui offrir un lieu qui lui appartienne en propre, totalement différent du monde concurrentiel où il est plongé.
De nombreux ateliers se sont ouverts, notamment à Lausanne, Nyon et Genève. Les résultats semblent concluants : des enfants s'épanouissent, surmontent leurs inhibitions, leurs phobies...
De cela, plus, une autre fois.

J. C.